

ARCHIVES, BIBLIOTHEQUE DE CONSERVATION ET EDUCATION POPULAIRE

Avant d'aborder le thème de cette journée d'étude, et surtout ses rapports avec le domaine de l'éducation populaire, je crois qu'il est opportun de préciser d'abord ce qu'on entend par éducation populaire afin qu'il n'y ait pas de malentendu à son sujet. Bien qu'il n'existe pas de vrais synonymes, ce terme s'applique parfois à d'autres notions telles que : *éducation des adultes*, formation socio-culturelle. En fait, ce terme très général couvre toute une gamme d'initiatives et d'activités assurées par de nombreuses associations, organisations, fondations, fédérations, etc., nées pour la plupart — mais cela n'est pas exclusif — de l'initiative privée. Il s'agit d'organismes culturels, d'organisations culturelles, le plus souvent de tendance politique ou philosophique déclarée ; d'associations et de groupes s'adressant à des milieux sociaux bien définis (classes moyennes, agriculteurs, ouvriers, hommes ou femmes) ; d'organisations sociales, revendicatives à l'origine, mais qui par la suite ont mis particulièrement l'accent sur l'éducation populaire.

La notion d'éducation populaire comprend aussi outre le secteur de la vulgarisation scientifique, des activités artistiques d'amateur et des activités créatrices d'origine extra-professionnelle. Selon la nature des institutions, le domaine ainsi délimité comprend les cours, les stages et les semaines d'étude des universités populaires ainsi que les groupes de discussion ou de conversation, les ciné-clubs, les photo-clubs, la danse populaire, la musique, le théâtre, les cercles littéraires, les téléclubs, le cinéma et la photographie d'amateur, les cercles d'étude, les visites guidées, l'organisation d'expositions et nombre d'autres activités.

Envisagée dans son ensemble, l'éducation populaire couvre donc un domaine varié, très riche et très dynamique, continuellement stimulé par des objectifs bien définis sur lesquels je reviendrai tout à l'heure. Il faut aussi mettre en évidence les nombreuses relations et les chevauchements de l'éducation populaire avec l'expansion culturelle et la promotion sociale ainsi que — du moins en partie — avec des domaines et des œuvres de caractère social axés sur le souci du bien-être comme les centres sociaux, le développement de la communauté, les œuvres pour vieillards.

Cela dit, je désire également donner une dernière précision sur l'objet de ces activités et sur les personnes à qui elles s'adressent. La notion d'éducation populaire et surtout les notions de formation des adultes ou éducation des adultes — pourraient laisser croire que cette activité tout entière s'adresse uni-

quement aux adultes, c'est-à-dire à ceux considérés juridiquement (majorité à 21 ans), ou psychologiquement (25 ans : début de l'âge adulte) comme tels. La réalité est un peu différente et plus nuancée : l'éducation populaire s'adresse aussi à ceux qu'on appelle les jeunes adultes, c'est-à-dire aux jeunes gens de 17, 18 ans et plus. Dans de nombreux cas, ces derniers ont leurs propres organisations ou associations, leurs propres besoins ou exigences, leurs propres vues sur ce qu'ils veulent faire et sur la manière de le réaliser d'où découlent leurs types particuliers d'activités formatives.

Je dois, en outre, attirer l'attention sur le fait que les objectifs des diverses initiatives éducatives s'adressant aux adultes, ou aux jeunes adultes, ont subi une évolution très importante, notamment en ce qui concerne les objectifs intrinsèques de l'œuvre. Au début, l'éducation populaire — phénomène typique de la fin du XVIII^e siècle, qui s'est fortement développé au cours du XIX^e siècle — fut tout d'abord orientée vers la création de moyens d'augmenter les connaissances. Elles subissait alors le contrecoup du faible niveau social et culturel de la masse à laquelle elle s'adressait : analphabétisme fort répandu, défaut d'instruction obligatoire, et elle pâtissait aussi du fait que la manière dont on la pratiquait, pleine de bonnes intentions sans doute, mais vraiment paternaliste vue de plus près, découlait d'une image idéale, d'un but idéal vers lequel chacun devait être porté, *guidé*. Cette fonction spécifique de l'éducation populaire a perdu beaucoup en valeur à cause de nombreux facteurs — une fréquentation scolaire plus longue, la fonction polyvalente de transmission des connaissances des mass-media et de la lecture, le recours à des bases plus réelles, la modification complète du contexte social des processus d'éducation et de formation, etc. —, mais en même temps le besoin de compléter sa formation s'est développé, je reviendrai encore là-dessus. L'éducation populaire devint ainsi, çà et là, une occupation à tout le moins intéressante et le plus souvent librement consentie du public limité qui suivait les conférences ou les leçons des universités populaires sur la musique, la peinture, la philosophie, etc.

Pour l'avenir, et un avenir pas si éloigné, les rapports se dessinent d'une façon toute différente ; aussi des modifications, des adaptations, des réformes radicales apparaissent d'ores et déjà inévitables. Pour l'instant, nous touchons au seuil de ce que Daniel Bell a nommé « la société post-industrielle ». La lecture de nombreuses publications de futurologues ouvre des perspectives qui présentent des allures de science-fiction. Je laisse, hors de discussion, ce qui est considéré comme réalisable pour la première décennie dans le domaine de la technique, de la médecine, de l'agriculture, de la communication, etc., et désire seulement citer quelques modifications auxquelles on peut s'attendre et qui, petit à petit, dans une mesure plus ou moins grande, influenceront le contenu, la structure et les besoins auxquels nous devons satisfaire par le moyen de l'éducation populaire :

- 1° le bien-être croissant qui permettra de consacrer un pourcentage de plus en plus grand des revenus familiaux à des dépenses non indispensables à la vie, notamment à la participation culturelle et à l'utilisation des loisirs ;

- 2° la forte expansion des secteurs tertiaire et quaternaire, ce dernier étant défini comme un secteur avancé du tertiaire (services) à savoir : fondations culture, « non-profit organisations » etc. ;
- 3° l'application très poussée de l'automatisation et de la cybernétique dans les entreprises et industries ;
- 4° la révolution dans les procédés d'information ;
- 5° le développement de l'urbanisme ;
- 6° l'accroissement des loisirs, problème qui fait dire à Jean-Jacques Servan-Schreiber dans *Le Défi américain* : « Les hommes ont déjà un peu de temps pour faire les choses qu'ils ont envie de faire. Comme leur envie reflète, dans une certaine mesure, la forme initiale de leur éducation, les loisirs plus nombreux vont imposer des responsabilités encore plus grandes à notre système d'éducation. Par ailleurs, le progrès technologique va accroître les possibilités de chacun de mieux utiliser son temps de loisir » (1).
- 7° le besoin de plus en plus impérieux de rééducation professionnelle, de recyclage, de cours post-universitaires, d'émissions éducatives et instructives de radio et de télévision, besoin créé par le recul constant des bornes du savoir et de la connaissance. C'est dans cette perspective que le principe conducteur de l'éducation permanente prend sa profondeur et son contenu réels, thème qui fut d'ailleurs en 1960 à l'ordre du jour de la conférence mondiale de l'Unesco à Montréal sur l'éducation des adultes.

Dans cet ordre d'idées, il faut aussi mentionner la définition adoptée par le Conseil de la Coopération culturelle du Conseil de l'Europe : « La notion d'éducation permanente, conçue comme principe organisateur de toute éducation, implique un système complet, cohérent et intégré, offrant des moyens propres à répondre aux aspirations d'ordre éducatif et culturel de chaque individu, et conformes à ses facultés. Elle est destinée à permettre à chacun de développer sa personnalité toute sa vie durant, par son travail ou par ses activités de loisir ».

Ici, il faut préciser clairement qu'éducation permanente et éducation populaire ne sont pas synonymes comme on le croit parfois. La première vise plutôt l'ensemble du processus indispensable de formation — intellectuelle, sociale, culturelle — qui s'offre à chaque individu durant toute sa vie. Ce qui implique la coordination et l'intégration inévitables d'éléments sociaux jusqu'à présent dispersés et agissant individuellement, vivant en grande partie isolés et prenant leur distance vis-à-vis des autres. L'éducation permanente ne concerne pas seulement l'enseignement — du jardin d'enfants à l'université — mais aussi tout le domaine de l'œuvre actuelle d'éducation populaire, avec la radio, la télévision, la presse, la vie professionnelle, les associations professionnelles, le développement communautaire, les bibliothèques.

(1) SERVAN-SCHREIBER Jean-Jacques. *Le Défi américain*, Paris, Denoël, 1967. p. 100.

Dans le cadre de l'éducation permanente, le processus de formation se situe à différents niveaux. Jean Capelle, dans *l'Evolution de l'éducation permanente en France* (2) distingue l'éducation fondamentale (en moyenne de 6 à 16 ans), la formation professionnelle (normalement en dehors de la scolarisation obligatoire) et l'éducation continue sous le double aspect du perfectionnement professionnel et de l'accès aux loisirs culturels. Dans les Pays-Bas, par contre, on ne distingue que deux phases — et cette façon de voir est entérinée par une note du Ministère de l'Enseignement et des Sciences adressée à la Deuxième Chambre — : la phase de l'éducation fondamentale et celle de l'éducation continue. La première pose les fondements de la connaissance et de la formation ; base de la future vie personnelle et sociale. Cette phase appartient au domaine de l'école. L'éducation continue, par contre, a surtout pour but de compléter la formation et les connaissances acquises et de les tenir à jour. A ce dernier type appartient la formation *générale* prolongée, domaine de l'éducation populaire.

Dans le cadre de cet ensemble commencent à se confondre, ici et là, les frontières entre les deux antipodes traditionnels : l'enseignement et l'éducation populaire.

A ce sujet, je veux citer le Dr Frese (3), chargé du cours de « Théorie et pratique de l'œuvre de formation » à l'Université d'Etat de Leyde, qui, au début de 1969, au cours d'une conférence sur l'éducation permanente, envisagea les perspectives suivantes :

- 1° épanouissement à longue échéance de l'enseignement par correspondance ;
- 2° usage intégral de la radio et de la télévision pour des émissions éducatives ;
- 3° nomination d'enseignants compétents — cf. les « tutors » anglais — qui s'occupent de la direction des études au niveau local ;
- 4° intensification des activités de groupes d'étude locaux pour discuter des matières d'enseignement sous la direction d'un « tutor » ;
- 5° conférences régionales de longue durée dans les écoles, les universités populaires, les centres de formation, les universités.

Pour réaliser tout cela, on accordera plus d'attention à ce qu'on appelle les « multi-media systems », c'est-à-dire aux systèmes d'enseignement et de formation qui font usage de nombreux media, jusqu'à ce que « se précise une différenciation des méthodes de travail et des modes de présentation ; et en même temps, une intégration de matière et de méthodes de travail. (4) » A ce point de vue, un réseau éducatif (cf. la *Telescuola* italienne, le *Tele-Kolleg* allemand, l'*Open University* anglaise et le *Teleac* néerlandais) joue un rôle considérable, de même que les bibliothèques — particulièrement les bibliothèques publiques.

(2) CAPELLE, Jean. *Evolution de l'Education permanente en France*. Strasbourg, Conseil de l'Europe, 1968.

(3) FRESE, H.H. *Mogelijkheden voor een éducation permanente*. Dans : *Education permanente*, Amsterdam Maatschappij tot Nut van 't Algemeen, 1969. p. 12-13.

(4) *Ibid* p. 13.

Les points de rencontre avec l'éducation populaire telle qu'on la conçoit aujourd'hui sont ici évidents. D'autre part, dans le contexte plus vaste de l'éducation permanente, on accordera une place toute nouvelle à cette œuvre d'éducation populaire. Ce qu'elle sera, on peut difficilement le déterminer maintenant.

A présent, on ne saurait encore dire si l'éducation populaire est réellement prête, et si elle sera capable de prendre sur elle certaines fonctions de l'enseignement et de développer ses activités dans le sens de la formation professionnelle, le cas échéant par le recyclage. M. Hajer ⁽⁵⁾, directeur du Centre néerlandais d'éducation populaire se demande si cette dernière est prête dans le cadre de ce que les Allemands appellent le « *Zweiter Bildungsweg* », à apporter son concours à ceux qui veulent se reconvertir à un âge plus avancé et souhaitent suivre, le cas échéant, un enseignement professionnel plus spécialisé ou de niveau supérieur, par exemple au moyen de cours généraux de longue durée dans les universités populaires ou leurs équivalents et/ou sous une forme plus concentrée et plus intégrée en internat. Il y a des tendances qui prouvent que la réponse sera positive. En voici un exemple de premier ordre : le plan Boechumer lancé en 1965, pour un « *Dritter Bildungsweg* » qui assigne, aux universités populaires, une fonction entièrement nouvelle et où les cours suivis sont sanctionnés par des examens et un certificat. Poursuivant sur la même voie, je dois vous renvoyer à la « Loi d'orientation de l'enseignement supérieur » votée par le Parlement français en novembre 1968, dans laquelle on peut lire, entre autres « L'enseignement supérieur doit être ouvert aux anciens étudiants ainsi qu'aux personnes qui n'ont pas eu la possibilité de poursuivre des études afin de leur permettre, selon leurs capacités, d'améliorer leurs chances de promotion ou de convertir leur activité professionnelle » ⁽⁶⁾.

L'alternative est, comme Hajer la pose aussi, que le fait « de se tenir loin de tout « effet d'utilité » ⁽⁷⁾ en viendrait à prolonger consciemment ou non l'orientation vers le « *Bildungsideal* » de type classique ».

Deux remarques peuvent être formulées :

- 1° qu'une particulièrement grande partie de l'« *adult education* » anglaise est orientée vers un semblable « effet d'utilité » ;
- 2° que la relation avec la promotion sociale — à situer dans le cadre de l'éducation permanente — ouvre bien des perspectives tout à fait inattendues et entraîne des conséquences insoupçonnées. Dans une publication officielle française, le *Livre blanc de la promotion sociale*, l'ancien ministre Chenot écrit qu'est à considérer comme promotion sociale « toute action de formation et de perfectionnement de quelque nature qu'elle soit, à quelque niveau qu'elle se situe, dès lors qu'elle s'adresse à une personne

(5) HAJER, R. « *Education permanente* » en het plaatselijke volksonwikkeliingswerk, dans *Perspectief*. NVN - bulletin, 1969, N° 1, p. 15.

(6) SCHOUTEN, G.H.L. *Enkele opmerkingen over education permanente*, dans *Volksopvoeding* (Ned. editie), 1969, N° 3, p. 91.

(7) HAJER, R., *op. cit.*, p. 15.

déjà engagée dans la vie professionnelle ». Dans la promotion sociale, il comprend non seulement les activités professionnelles, mais aussi les activités sociales et civiques et les activités de loisir ⁽⁸⁾.

Je veux m'arrêter un instant là-dessus parce qu'il tombe sous le sens que des modifications aussi radicales, inhérentes à la conversion vers l'éducation permanente, peuvent certainement donner lieu à des confusions de langage et de notions ; il est donc utile de préciser et de délimiter le contenu spécifique de cette notion, de plus son évolution sera toujours influencée par des structures, des relations et des institutions qui se sont développées différemment dans les divers pays pour des raisons historiques ou autres.

Comment se développeront-elles l'une et l'autre dans l'avenir, quelles solutions d'organisation et de structure trouvera-t-on ? Un seul fait est certain, c'est que le défi du temps moderne doit mener à une adaptation continuelle, à un parachèvement et à une actualisation des connaissances, du savoir et de l'opinion. A cause de la nécessité d'une spécialisation toujours plus poussée, l'individu est menacé d'un danger nullement imaginaire : celui de la servitude.

Je vais m'efforcer d'éclairer ceci en mettant l'accent sur deux missions indispensables que l'éducation populaire devra remplir dans l'avenir.

- 1° L'individu est en fait un autodidacte et, comme tel, support de toute l'éducation permanente. On peut donc envisager comme nouvelle tâche pour l'éducation populaire, celle de trouver par des moyens nouveaux, — on pourrait par exemple recourir aux « tutors » déjà cités, — une manière de fournir à l'individu une aide didactique, au cours de l'assimilation de la documentation et de l'information qui lui sont fournies par divers media (radio, télévision, livres de poche, enseignement par correspondance).
- 2° En dehors de la conception du XIX^e siècle, pratiquement orientée exclusivement sur le transfert des connaissances comme but final de l'éducation populaire, qui trouvera à l'avenir un prolongement plus poussé dans le cadre de l'éducation permanente, on ne doit pas perdre de vue que, dans les dernières décennies, on a attaché, en matière d'éducation populaire plus d'importance à la *formation* ; par cette dernière, on entend surtout la formation de l'opinion, du jugement, la formation sociale et l'action qui en résulte. Dans tout cela, c'est l'homme qui est au premier plan, non la matière, ni les connaissances ; et, en rapport avec l'homme, le dessein de réaliser la démocratie et de l'affermir par la participation. Une participation consciente implique une vision nette de la situation de l'homme dans la société, elle implique une saine critique de la société, une attitude critique ; elle implique un certain civisme, une ouverture vers tout ce qui est différent de ce qui nous est propre et familier. Dégagé de l'isolement protecteur d'une petite communauté, l'homme contemporain est confronté avec une société mondiale, avec des rapports et des situations

(8) *Livre blanc de la promotion sociale*, Paris, La Documentation française, 1966, p. 37.

perpétuellement mouvants, avec des échelles de valeurs constamment sujettes à fluctuations ; et il doit trouver dans tout cela sa place propre. Par des initiatives nouvelles, tant dans la vie des associations que dans les universités populaires et les centres éducatifs, on s'efforce de plus en plus d'aider l'individu à ouvrir les frontières, au moyen de réflexions collectives et de dialogues, afin de lui donner plus de chances de trouver une réponse à la multitude de questions soulevées par notre époque et de rendre par cela même le monde de demain plus vivable et plus digne de l'homme. La formation dans tous ces aspects repose sur l'activité propre, sur la participation, sur l'effort personnel, sur la créativité.

Dans cette perspective, la confrontation — jusqu'à présent passive — des expressions traditionnelles de ce qui était considéré comme la culture prit aussi un sens nouveau et une profondeur insoupçonnée dans le cadre de l'éducation populaire. Ainsi l'assistance aux représentations théâtrales, aux concerts, aux ballets, aux présentations de films, la visite de musées, etc., se prolongent par des conversations ou des discussions qui permettent de prendre la mesure des opinions propres, des connaissances et des normes.

Le besoin de formation — religieuse, politique, sociale, artistique — semble devenir plus aigu aujourd'hui, à cause de la spécialisation toujours plus poussée dans chaque domaine et du danger de voir le monde de plus en plus dominé par ce qu'on nomme les spécialistes à œillères. On peut ajouter que la notion de culture est vue dans une tout autre optique et n'est plus synonyme de la conception proprement bourgeoise qui identifie la culture aux beaux-arts. La culture a aussi quelque chose à voir avec la science, la technique et aussi l'habitation, le style de vie, les relations sociales, la façon de s'habiller, le langage, l'urbanisme et les loisirs, en un mot avec tout ce qui touche la sphère de vie quotidienne et le milieu où l'on vit. Pour ceux qui veulent faire œuvre d'éducation culturelle, la conséquence de cette manière de voir est extrêmement importante, car elle signifie que les individus doivent être approchés dans leur milieu et à leur niveau et qu'une approche paternaliste et condescendante est entièrement dénuée de sens et, aussi, que l'œuvre éducative doit en toute première instance s'adresser à l'homme et à ses problèmes d'une façon concrète.

Ce long préambule, au cours duquel furent traités les principes fondamentaux et les lignes de force de l'éducation populaire d'aujourd'hui avec les arrière-plans et les restructurations à prévoir dans un proche avenir, m'a paru indispensable parce que — si on veut rester dans le réel — il faut examiner ici les possibilités de vulgariser le patrimoine des bibliothèques et des dépôts d'archives.

Deux dominantes ne doivent pas être perdues de vue du côté de l'éducation populaire :

- 1° le besoin d'activités orientées vers la formation ;
- 2° le recyclage des connaissances, besoin qui existe déjà en matière de sciences et de techniques. Et à côté de cela — expression de l'actualisation de notre vie, — le souhait d'une connaissance approfondie des langues.

D'autre part, dans les bibliothèques et les dépôts d'archives, où se manifeste une tendance à la vulgarisation, je voudrais même dire à la démocratisation du patrimoine, apparaît l'obstacle majeur du caractère limité et spécifique des collections. Je veux cependant tenter de rechercher les quelques espoirs concrets de collaboration, tout en courant le danger du « *wishful thinking and overhopeful behaviour* », comme le nomme Malinovski.

En premier lieu viennent les *expositions*, qui peuvent occuper une place à part comme moyen de communication dans l'éducation populaire.

A ce point de vue, il faut attirer l'attention sur deux aspects, à savoir : le lieu où elles sont organisées et leur thème.

Au sujet du lieu, deux possibilités se présentent : *intra ou extra muros*, ou en d'autres termes : à la bibliothèque même ou au dépôt d'archives, lorsqu'on y trouve les aires appropriées ; ou bien hors des murs, par exemple une exposition itinérante, dans des aires également appropriées — dans un avenir proche, on pourrait aussi songer aux centres culturels. Ici également, se pose le problème de l'accessibilité et des heures d'ouverture, avec — du moins pour les expositions *intra muros*, le fait qu'elles sont limitées aux visiteurs en puissance habitant la ville même ou tout au plus habitant les communes voisines. Sous ce rapport, il ne faut pas sous-estimer la nécessité absolue d'une publicité intensive (faire naître le besoin de visiter cette exposition), ni non plus négliger le fait que celui qui ne demeure pas dans la ville doit se déplacer. En théorie, les associations pourraient prendre l'initiative d'organiser le déplacement, mais je crois qu'ici, il ne faut pas se montrer trop optimiste, l'expérience est là pour le prouver. En cette matière, les choses se présenteront plus favorablement lorsque les expositions deviendront itinérantes et trouveront un toit dans les différentes villes du pays. Il restera toujours, dans ce cas aussi, la possibilité de créer — par une publicité convenable mais sur une échelle plus limitée — le besoin pour beaucoup de se déplacer pour visiter l'exposition. Un autre problème se pose encore : peut-on organiser de telles expositions itinérantes, compte tenu du fait que les documents appartenant aux archives et bibliothèques ne peuvent pas être envoyés sans risques dans toutes les directions ? C'est aux conservateurs et aux archivistes, plutôt qu'à moi, qu'il appartient de répondre à cette question.

Plus important que le problème du siège de l'exposition me paraît celui du contenu, c'est-à-dire du thème, du sujet de l'exposition. Je veux aussi souligner que je considère cette exposition comme informative, c'est-à-dire où l'accent est mis sur l'information principalement à l'aide d'objets concrets, au contraire des expositions fondées sur l'événement comme celles des arts plastiques. Pour l'exposition informative, la règle est que son caractère soit défini par le public auquel elle s'adresse et par le but qu'elle se propose.

Beaucoup d'expositions appartenant à cette catégorie ne peuvent pourtant pas être retenues ici (par exemple, celles organisées par les musées d'histoire naturelle ou d'ethnographie, ou encore les expositions centrées sur la technique, l'enseignement, le travail, etc.), mais les bibliothèques et les archives peuvent néanmoins y participer.

Toutefois, ce qui est capital — et qui ne garantit pas néanmoins le succès — c'est qu'il existe un intérêt plus ou moins manifeste pour le thème choisi, qu'elle réponde réellement aux questions et aux problèmes que se posent les hommes. Ici, diverses difficultés se présentent. Une première, c'est que ces besoins et ces questions ne sont pas précisément établis, ni non plus la façon dont on y répondra par une exposition. Une seconde, c'est que même alors un succès réel, mesuré au nombre de visiteurs, n'est pas assuré. Un troisième enfin résulte, comme je l'ai déjà dit, du fait que les possibilités du patrimoine à vulgariser sont trop limitées pour ce qui concerne des expositions pouvant être réellement intégrées dans le public. Je m'explique : même une exposition organisée par une bibliothèque ou un dépôt d'archives, exposition particulièrement intéressante et même captivante du point de vue culturel, répondant parfaitement aux impératifs muséologiques et pédagogiques, n'attirera le plus souvent qu'un nombre restreint de visiteurs, alors qu'au même moment, le grand public se rue sur les expositions sur l'espace, l'électronique, l'habitation, les timbres, les loisirs, la protection de la nature ou la sécurité dans les ateliers, etc. Quant à savoir s'il faut voir dans ce fait un signe que notre culture est malade, je me permets d'en douter.

Dans la réalité, le problème des expositions dans le cadre de l'éducation populaire se pose, à mon avis, à peu près de la même façon que dans le secteur de l'enseignement avec toutefois cette restriction très importante qu'un élève est contraint de fréquenter l'école jusqu'à un certain âge, tandis qu'un adulte lui n'est aucunement forcé de compléter sa formation, ni de se faire membre d'une association d'éducation populaire. Je laisse donc toujours ouverte la question de savoir si, dans le cadre de l'enseignement, des visites organisées aux expositions sont accueillies avec faveur, voire avec enthousiasme par tous les élèves.

En dehors du problème des expositions, existe-t-il d'autres domaines où les relations entre éducation populaire, d'une part, et les archives et les bibliothèques, d'autre part, peuvent se développer ? Certes, je pense en particulier aux services que les archives peuvent rendre à tous ceux qui, principalement en liaison avec des associations, s'occupent de généalogie et de folklore, d'histoire régionale ou locale, des beautés naturelles ou urbaines.

Il existe, en matière de formation spécifique, certaines possibilités de collaboration qui se concrétisent par la fourniture d'une information adéquate, aux groupes de conservation ou de discussion axés principalement sur l'éducation civique et sociale. Dans de semblables groupes de travail furent choisis plus d'une fois des thèmes comme le régime parlementaire en Belgique, le pacte scolaire, l'union historique des anciens Pays-Bas, les problèmes communautaires, etc., qui peuvent être admirablement éclairés par la lecture, l'étude ou le commentaire de certains documents (appartenant, par exemple, aux archives). Je sais qu'on soulèvera des objections quand il s'agira de mettre ces documents à la disposition de groupes isolés, à moins que — mais à quelles conditions — on ne mette à leur disposition des reproductions.

Pourtant au risque de prendre mes désirs pour des réalités, je me demande si les dirigeants des *chorales d'amateurs* — et il en est de nombreux plus actifs et plus érudits qu'on ne le pense — ne trouveraient pas matière pour l'étude de chœurs inédits dans les collections de musique du patrimoine et n'arriveraient pas ainsi à donner une nouvelle orientation au chant choral, sans négliger non plus, les possibilités offertes pour le renouveau liturgique. Est-il si utopique d'escompter que les dirigeants des *disco-clubs* qui s'adressent très souvent à un public mélomane à la page puissent trouver ici matière et documentation ? Dans le même ordre d'idées, j'envisage aussi la possibilité, pour des institutions spécialisées (par exemple, l'Archief en Museum voor het Vlaams Cultuurleven à Anvers), d'aider les *cercles littéraires*, les *cercles de lecture* à approfondir leurs activités et à les rendre plus attirantes, en mettant à leur disposition des documents originaux ou des reproductions (photos, manuscrits, etc).

Maintenant qu'au passage, j'ai fait allusion à d'autres éléments que le livre, cette approche peut être étendue à d'autres *media* dont il faut se demander jusqu'à quel point ils appartiennent au patrimoine des bibliothèques et des archives.

Pour les cartes, les estampes, les manuscrits (surtout modernes), les photos, les disques, les diapositives, les films, les cartes postales illustrées, etc., il peut exister, dans l'éducation populaire, un intérêt pour des thèmes précis et des types d'activité ou de groupes de travail. Dans une perspective future, des possibilités pratiques (du moins, pour certains de ces media et en dehors du problème des expositions que j'ai déjà envisagé) existent ici aussi :

- Comme matériel d'*illustration* pour livres et périodiques, matériel qui conservera une grande signification dans l'éducation populaire (élargissement des connaissances et formation) ;
- Comme matériel pour l'*enseignement par correspondance*, promu à un grand avenir dans le cadre de l'éducation permanente ;
- Comme matériel pour les *émissions éducatives* de la T.V. (y compris en circuits fermés) ; on peut se référer ici, entre autres, à l'*« instructional television »* dans le genre de celle qui est produite aux U.S.A. par certaines bibliothèques universitaires.

J'ai nettement conscience que la moisson n'est pas particulièrement grande, mais elle se révélera beaucoup plus riche lorsque la contribution des bibliothèques publiques sera examinée. J'admets aussi que j'ai pu ne pas envisager certaines possibilités, mais alors c'est qu'elles ne sont pas si évidentes.

Et j'en arrive ainsi au dernier point que je désire encore aborder. Il s'agit d'un problème que notre monde moderne n'envisage qu'en clopinant, à savoir celui de l'information. Je désire le formuler du point de vue de l'éducation populaire : quel responsable de la programmation, de la mise en œuvre, de la méthode et des techniques de travail va s'adresser aux bibliothèques et aux archives pour en obtenir tel ou tel document s'il ne sait pas qu'elles conser-

vent tel ou tel document ? Ce qu'on ignore, c'est ce qui est disponible, et comment l'obtenir. Tout comme les bibliothèques et archives ignorent quels besoins elles pourraient satisfaire ici et là.

C'est donc ici que se pose, comme je le dis, le problème de l'information, de la communication dans les deux sens, le problème des « public relations » dont la solution est peut-être une des plus importantes missions dont devront s'acquitter les services éducatifs des bibliothèques et des dépôts d'archives.

L. SCHEVENHEELS,

Conseiller - Chef de service,

Direction de l'Education populaire (rôle néerlandais).